## Journée Bilan migrateurs Garonne

22 juin 2018 Saint-Laurent

# Recueil des présentations

### Journée Bilan migrateurs Garonne 22 juin 2018 Saint-Laurent

#### **SOMMAIRE**

Rappel des objectifs et du déroulé de la journée4
Intervention de M. Gillé, Président du SMEAG5
Suivi de la migration de la lamproie marine en Garonne : comportements et habitats de reproduction6
Synthèse des connaissances sur les frayères de Grande Alose de la Garonne en aval de Golfech27
Avancée du Plan National Esturgeon et préparation du retour des géniteurs en Garonne38
Bilan des migrations et du suivi des espèces en 2017 et 201852
Travaux de restauration des habitats naturels de la Garonne à Saint- Laurent, dans le cadre de Natura 2000 : présentation des enjeux et des travaux réalisés - introduction de la visite de terrain de l'après-midi 78
Annexe : liste des participants101

Journée Bilan migrateurs Garonne 22 juin 2018 Saint-Laurent

#### Rappel des objectifs et du déroulé de la journée

Les poissons migrateurs sont l'expression d'enjeux transversaux, à la fois patrimoine naturel emblématique et marqueurs de la qualité de la Garonne.

La politique "poissons migrateurs" à l'échelle du bassin Garonne-Dordogne est définie par le Plan de gestion des poissons migrateurs (Plagepomi). Le groupe "Migrateurs" Garonne<sup>1</sup>, groupe technique animé par le SMEAG, a en charge sa déclinaison et sa mise en œuvre sur le bassin de la Garonne.

Depuis 2011, Le Groupe "Migrateurs" Garonne organise cette journée de présentation du bilan migrateurs à destination des responsables techniques des services de la police de l'eau, de l'AFB, des fédérations de pêches et des services en charge de l'environnement des collectivités riveraines, afin de partager ces informations et de susciter des échanges techniques sur les bilans et les projets.

Comme les années précédentes, un thème particulier, en relation avec les habitats a été développé : Les habitats des poissons migrateurs en Garonne, disponibilité, qualité, fonctionnalité. La visite de du site Natura 2000 restauré des habitats naturels de la Garonne à Saint-Laurent a terminé la journée.

Le présent document compile les présentations de la journée.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Groupe Migrateurs Garonne est composé des organismes suivants : les DREAL Nouvelle Aquitaine et Occitanie, l'AFB, l'agence de L'Eau Adour-Garonne, le SMEAG, l'association MIGADO, EDF, l'association de la pêche professionnelle en eau douce, union des fédérations de pêches de loisir, IRSTEA.

### Journée Bilan migrateurs Garonne 22 juin 2018 Saint-Laurent

#### Intervention de M. Gillé, Président du SMEAG

L'appropriation politique sur le sujet des poissons migrateurs est absolument nécessaire. Mais elle n'est pas toujours évidente.

Vous le savez, et les présentations des travaux qui seront faites aujourd'hui nous le montrent : le combat est loin d'être gagné.

Les politiques ont conscience de l'enjeu quantitatif, mais pas de l'enjeu qualitatif. Le problème de déficit quantitatif nécessite de s'organiser pour équilibrer les usages et le travail est en cours avec la révision du PGE Garonne... Mais l'étiage ne doit pas faire oublier la nécessaire action globale.

Les poissons migrateurs dépendent aussi d'un ensemble de politiques qui doivent aller dans le même sens pour améliorer la qualité de l'eau, des milieux, la qualité de l'environnement au sens large.

Il apparait donc important de développer une politique « Garonne » où chacun puisse prendre sa part et mettre en œuvre les actions adéquates selon ses compétences et ses moyens (selon le principe de subsidiarité).

Alors que les tensions budgétaires sont fortes et que l'action globale est difficile à mettre en œuvre, l'appropriation citoyenne apparait comme un moyen de faire bouger les lignes. D'où l'importance d'adresser des messages clairs, et d'incarner ces nouvelles politiques qui « parlent aux gens ».

L'accessibilité des connaissances, comme celles présentées aujourd'hui est primordiale pour ce projet « Garonne ». Vous, les scientifiques et nous les politiques devons travailler à la diffusion des informations.

Journée Bilan migrateurs Garonne 22 juin 2018 Saint-Laurent

## Suivi de la migration de la lamproie marine en Garonne : comportements et habitats de reproduction

(Laurent Carry, Migado)

Actuellement, plusieurs indicateurs sont suivis par Migado pour évaluer le stock reproducteur de lamproie marine présent sur les 2 axes :

- suivis au niveau des stations de contrôle de Tuilières et Golfech,
- suivi de la reproduction sur les zones de frayères de la Dordogne et des affluents Garonne et Dordogne
- suivis de l'efficacité de cette reproduction par inventaire des stades larvaires (ammocètes) sur les axes principaux et plus récemment sur les affluents situés en aval du bassin.

Au regard de ces indicateurs, il apparait que la situation de l'espèce est alarmante du le bassin Garonne Dordogne. En effet, depuis 2010, il n'est quasiment plus observé d'individus au niveau des stations de contrôle de Golfech et Tuilières alors même que les effectifs contrôlés entre 2000 et 2009 variaient entre 6000 et 50000 individus sur l'ensemble du bassin. De la même manière, le nombre de larve au m² chute sur la Dordogne depuis 2011 avec moins de 1 individu par m² recensé ces dernières années. Sur la Garonne, les suivis des stades larvaires ne sont effectués que depuis 2016 mais les résultats sont sensiblement comparables. Enfin, sur la Dordogne, le nombre de nids observé ne cesse de baisser également avec seulement une activité significative avérée sur les affluents comme l'Isle et la Dronne.

Les difficultés de suivi de la reproduction sur l'axe Garonne (turbidité de l'eau) ne permettent pas d'avoir une vision exhaustive :

- du stock reproducteur
- du front de colonisation de cette espèce sur cet axe.

Fin 2016, il a donc été proposé d'étudier la migration de cette espèce sur l'axe Garonne en équipant un échantillon de la population d'émetteur radio et en les suivant à l'aide de récepteurs adaptés sur l'ensemble du linéaire.

Ainsi, 40 lamproies équipées d'émetteurs ont été suivies en 2017 sur la Garonne et 10 autres ont été lâchées sur le Ciron (affluent de la Garonne jouant un rôle majeur dans la reproduction d'après les suivis réalisés). Les résultats ont montré que 70 % des individus atteignaient des zones

favorables à la reproduction mais que le front de colonisation de l'espèce était situé à Tonneins, soit très en aval de la station de contrôle de Golfech. A titre de comparaison, Tonneins se situe à la même distance de l'estuaire que le barrage de Tuilières sur la Dordogne (où seulement 3 individus ont emprunté le dispositif de franchissement en 2017). Ainsi, le front de colonisation de l'espèce sur les 2 axes est sensiblement comparable, situé à environ 140 km de la confluence de la Garonne et de la Dordogne.

Cependant, ces suivis n'ont pas permis d'identifier les raisons qui ont amené certains individus à stagner sur un secteur donné plutôt que de poursuivre la migration. Indépendamment d'être favorable à la reproduction, les conditions de température notamment à n'étaient pas compatibles avec la reproduction et les individus auraient dû continuer à migrer vers l'amont. Les suivis hebdomadaires ne permettent pas de répondre à ces questions et il s'agira en 2018 de :

- refaire ce type de suivi en « zoomant » sur le comportement des individus qui s'arrêtent brutalement pendant la migration de montaison
- étendre la zone d'étude à la Dordogne, axe majeur pour cette espèce et dont la qualité du milieu permet de faire des observations visuelles qui, couplées avec des individus marqués, pourraient donner des informations fondamentales en termes d'accès aux frayères et d'efficacité de reproduction.

Par ailleurs, l'étude consistera également à décrire et analyser l'habitat fréquenté par les individus en fin de migration en s'appuyant sur une description précise de la granulométrie mais également en faisant une bathymétrie complète de ces zones à l'aide d'un échosondeur adapté.

Journée Bilan migrateurs Garonne 22 juin 2018 Saint-Laurent

## Synthèse des connaissances sur les frayères de Grande Alose de la Garonne en aval de Golfech

(Christelle Pezet, Réserve Naturelle de la Frayère d'Alose et William Bouyssonnie, Migado)

Le suivi de l'activité de reproduction de la grande alose sur les frayères de la Garonne et des affluents est essentiel à l'évaluation de la population remontant annuellement sur l'axe. Couplé aux passages à la station de contrôle de Golfech, il permet d'avoir une idée du nombre total de géniteurs se reproduisant sur les frayères. C'est une donnée essentielle à la gestion de l'espèce. Le suivi de la reproduction s'effectue de nuit par comptage de l'acte de reproduction autrement nommé « bull ». Les premiers suivis ont eu lieu en 1985 et réalisés à l'époque par l'Ensa de Toulouse sur quelques frayères. Depuis 2001, la Réserve Naturelle de la frayère d'Agen et l'association Migado suivent les 7 frayères principales sur la Garonne à l'aval de Golfech et une sur le Lot à Aiguillon.

La tendance générale, depuis la fin des années 90, est une forte diminution. Par exemple sur la période 2001-2005, les populations présentes sur la Garonne (Golfech et frayères aval) se situaient en moyenne à 90 000 individus alors qu'elles se situent à peine au-dessus de 10 000 individus pour la période 2006-2017. La part moyenne d'individus franchissant Golfech est estimée à 32% sur la période 2001-2017.

La répartition de la présence des géniteurs sur les frayères a été marquée par plusieurs changements depuis le début des suivis. Tout d'abord par le quasi arrêt de la fréquentation des frayères situées à Agen en aval du seuil de Beauregard après 2004, s'expliquant par la dégradation de ce dernier qui a permis aux aloses d'accéder aux frayères en amont. Le deuxième changement concerne une modification de la répartition des individus sur les frayères au cours de ces 5 dernières années. Historiquement on observait une dominance des frayères de St Sixte, Lamagistère et du Canal de fuite, plus récemment les deux frayères situées à proximité de Golfech (Lamagistère et le Canal) semblent être délaissées au profit des frayères plus aval (St Sixte, St Nicolas et Sauveterre). La fréquentation sur ces 3 frayères ces dernières années regroupe la grande majorité de l'activité ce qui souligne l'importance a minima de la protection de ces sites. On pourra également signaler le caractère particulier de la frayère d'Aiguillon sur le Lot avec une fréquentation en fort lien avec l'hydrologie de la Garonne. En effet, lors des années où les débits ne permettent pas une reproduction sur la Garonne,

l'aval du Lot reste la seule zone accessible pour les géniteurs de grande alose.

Ainsi, au vu de la prépondérance de certains sites et des besoins de la grande Alose en termes d'habitats, des travaux ont été réalisés afin d'évaluer si les frayères les plus fréquentées présentent bien des caractéristiques favorables à la reproduction de cette espèce.

Les zones de frai se composent d'une partie amont, profonde et lentique, correspondant à la zone de ponte proprement dite, et d'une partie aval, moins profonde et à courant plus élevé, correspondant à la zone de dépose des œufs.

Des transects ont été effectués sur les frayères de Lamagistère, Saint-Sixte et Saint-Nicolas de la Balerme, permettant de mesurer les profondeurs ainsi que les vitesses de courant de plusieurs centaines de points. Ces données, une fois cartographiées, ont montré que les trois frayères considérées correspondaient bien à la typologie définie par la bibliographie, avec des profondeurs comprises majoritairement entre -2,5 et -0,5 m, diminuant de l'amont vers l'aval, et des vitesses évoluant en sens inverse, tout en restant inférieures 2 m/s.

La granulométrie du fond joue un rôle majeur dans la reproduction de la grande Alose. Les œufs, une fois fécondés, sont emportés par le courant et vont se déposer entre les galets, où ils incuberont durant quelques jours.

Une première étude a permis de mettre en évidence, qualitativement, une composition de substrat équivalente à celle observée historiquement et conforme aux exigences de la grande Alose. Les galets présentent, en effet, des dimensions favorables au développement des œufs (longueur, largeur, aplatissement, dissymétrie). Ces données représentent toutefois une part très restreinte des zones de dépose des œufs, d'autant plus que la présence d'importants secteurs dépourvus de sédiments grossiers est notée à proximité. Afin de compléter ces informations, des vues aériennes ont été réalisées sur les frayères de Saint-Sixte et de Saint-Nicolas. Les très faibles débits lors de ces prises de vue ont permis d'améliorer les connaissances sur ces sites, mais en laissant encore des zones d'ombre au niveau des secteurs les plus profonds. Il ressort ainsi que Saint-Sixte possède une part majoritaire de galets et graviers et très peu de roche mère affleurante, conférant à cette frayère un état satisfaisant. A contrario, Saint-Nicolas se trouve dans un état dégradé, malgré la présence de zones de galets et graviers intéressantes. En effet, ces dernières semblent être en trop faible quantité, par rapport aux affleurements de roche mère.

Ces travaux devront être complétés, mais ils constituent une avancée importante dans la connaissance des sites de reproduction et de leur potentialité. Si Saint-Sixte présente principalement un enjeu de conservation, des mesures de restauration pourraient être envisagées à Saint-Nicolas.

# **Groupe Migrateurs Garonne**

Journée Bilan migrateurs Garonne 22 juin 2018 Saint-Laurent

# Avancée du Plan National Esturgeon et préparation du retour des géniteurs en Garonne

(Vanessa Lauronce, Migado)

L'esturgeon européen fait l'objet d'un plan national d'actions. Son déclin progressif fait que de nos jours, seule une population relique subsiste dans le bassin Gironde Garonne Dordogne. Depuis le début des années 50, plusieurs signaux ont abouti au développement de travaux exploratoires sur l'espèce, et une protection intégrale de l'esturgeon européen. De 1994 à 2001, Epidor, le Cemagref (Irstea), le SMEAG, Agedra et ADES ont participé et porté des programmes Life, afin d'étudier les populations sauvages, mettre au point un protocole de reproduction artificielle, constitué un stock captif et étudier les frayères potentielles.

Le Plan national d'actions 2011-2015 a été révisé, et un nouveau plan a été rédigé et est en cours de validation par le Ministère. Les principaux objectifs du plan sont la conservation in situ (protection des esturgeons sauvages par une campagne de sensibilisation du monde de la pêche et la limitation des espèces allochtones), la protection des habitats et connectivité, la conservation d'un stock captif et lâchers de juvéniles dans le milieu naturel, et des travaux de recherche et la coopération internationale.

Deux stocks captifs en Europe (Saint Seurin sur l'Isle et Berlin) regroupent des individus sauvages et des individus nés en captivité. Sur le site de St Seurin sur l'Isle des reproductions ont eu lieu de 2007 à 2014 afin de produire des individus lâchés dans le milieu ou conservés pour renouveler le stock captif. Depuis 2015, des prélèvements de sperme ont permis d'alimenter la banque de sperme congelé.

Migado est responsable du stock captif, des lâchers en milieu naturel et de l'animation depuis 2012, et de la reproduction depuis 2018. Les lâchers en milieu naturel ont permis de libérer plus de 1,3 millions d'individus au stade larves et environ 450 000 juvéniles de 3 mois, dont 725 000 larves et 150 000 juvéniles en Garonne. Ponctuellement des lâchers d'individus de plus d'un an ont lieu.

Dans le cadre du Plan national des suivis de la population dans le milieu ont lieu grâce à des suivis de la fraction estuarienne par Irstea, un suivi des observations citoyennes (échouages, captures accidentelles) et des expérimentations ponctuelles. Depuis 2006, et jusqu'à mi 2016, 1 124 déclarations de captures accidentelles ont eu lieu dans l'Estuaire de la Gironde, et sur toute la façade atlantique jusqu'aux pays nord européens. La sensibilisation et l'implication des pêcheurs professionnels est nécessaire afin d'augmenter la forte survie des individus relâchés localement et sur

certains secteurs. Ces informations sont également des indicateurs de la distribution estuarienne et en mer, cohérent avec le cycle de l'espèce.

Une des autres actions importantes du Plan National d'Actions est la protection des habitats estuariens et fluviaux.

La préparation du retour des géniteurs en Garonne concerne à la fois l'analyse de la survie des individus en fonction du lieu de lâcher (par Irstea ) grâce à l'analyse génétique. Une autre action qui a débuté en 2018 est la réactualisation de la description des frayères potentielles identifiées au cours du Life en 1997 par le Cemagref et Epidor. Ces suivis permettront de préparer l'arrivée des futurs géniteurs prévue vers 2021 par les femelles, et optimiser les prochains lâchers en s'orientant vers les sites où les habitats sont les mieux conservés.

Sur l'axe Garonne, 3 frayères potentielles sont soumises à marée, et 12 sont en zone fluviale. Les descriptions concernent la profondeur de la fosse, la granulométrie du substrat de fond, la vitesse du courant en surface et au fond, la transparence, la teneur en oxygène, et la température. Les profondeurs varient entre 6 et 18m, et la granulométrie du substrat correspond à des cailloux de 2 à 20 cm. La bathymétrie est réalisée grâce à un échosondeur, des images du substrat seront réalisées avec un drone aquatique. Des prélèvements du substrat auront lieu grâce à un plongeur professionnel.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site <u>www.sturio.eu</u>, et une infomail est diffusée régulièrement afin de présenter les dernières actualités du programme.

# **Groupe Migrateurs Garonne**

# Journée Bilan migrateurs Garonne 22 juin 2018 Saint-Laurent

# Bilan des migrations et du suivi des espèces en 2017 et 2018

(Stéphane Bosc, Laurent Carry, Migado)

Pour permettre aux partenaires d'être régulièrement informés des migrations sur les différents sites de contrôle, Migado édite chaque semaine un bulletin d'information qui reprend les différents résultats de ces contrôles et les faits les plus marquants de la semaine.

#### Saumon:

Le programme de repeuplement en juvéniles de saumon a permis la production et le déversement de 758 000 individus en 2017 et 670 000 individus en 2018. 2017 représente la meilleure année depuis le début du repeuplement sur le Bassin de la Garonne. La répartition du repeuplement 2017 est de 184 000 individus sur la Neste, 260 000 sur la Garonne amont et 314 000 sur l'Ariège, ce qui représente 43% de la surface des habitats potentiels (soit 83 ha utilisés sur 194 ha potentiels)

La partie amont de l'Ariège (entre les barrages de Las Rives et Labarre) est réservée depuis 2015 à la reproduction naturelle des saumons remontés depuis Golfech.

<u>Les pêches électriques de contrôle</u> sur les secteurs de reproduction naturelle ont permis de trouver des jeunes saumons sauvages. Pour la 1ère fois depuis le début du programme, il a été observé sur l'Ariège des densités de tacons sauvages comparables à celles mesurées sur les secteurs repeuplés.

#### La dévalaison

On note une avancée significative de l'amélioration de la dévalaison, sur la Garonne avec le changement de grilles de Camon et Pointis en 2015. On a ainsi observé des records d'effectifs piégés en 2017 et en 2018, respectivement 35 500 et 11 700 smolts piégés (comparables aux effectifs de 2015 et 2016 obtenus avec des conditions de débits similaires). Les tests d'efficacité réalisés ont montré une efficacité de 95% de la succession des deux pièges. Sur l'Ariège la mise en œuvre d'une action coordonnée d'amélioration des exutoires de dévalaison permet d'avoir une survie optimum des smolts à la dévalaison.

# Le contrôle des migrations de saumons adultes :

En 2017, 86 saumons ont été contrôlés à Golfech. 9 d'entre eux ont été transportés à Bergerac pour permettre de compléter le cheptel de géniteurs

sauvages du centre de reconditionnement gérer par MIGADO. 26 individus ont été transportés sur les zones frayères de l'Ariège (amont Varilhes) afin de favoriser la reproduction naturelle et de vérifier la qualité des habitats de ce cours d'eau. Ainsi, sur les 51 saumons pouvant progresser librement sur la Garonne, seulement 14 ont franchi le Bazacle, soit un taux de transfert de 28 %. Ce résultat, très faible, est certainement à mettre en relation avec les conditions hydroclimatiques de la Garonne en 2017, à savoir des débits très faibles dès le mois de d'avril. Sur les 14 individus contrôlés au Bazacle, 5 ont été piégés à Carbonne et transportés sur la Pique.

#### Grande alose

En 2017, 875 aloses ont emprunté l'ascenseur à poissons entre le 26 février et le 12 juillet, ce qui est un des plus faibles effectifs enregistrés à Golfech depuis la mise en place des suivis au niveau de ce système de franchissement. Le suivi de la reproduction effectuée sur les frayères de la Garonne situées en aval de Golfech ont permis d'estimer le nombre de géniteurs à hauteur de 4500 individus.

L'alose présentant un homing de bassin, elle se doit d'être gérée à l'échelle du bassin Garonne Dordogne. Sur la Dordogne, la présence de la grande alose est un peu plus importante que sur la Garonne avec 2 595 individus recensés à Tuilières et 3 900 aloses estimées sur les frayères en aval de cet ouvrage. Ainsi, les résultats de 2017 donnent une estimation du stock reproducteur compris entre 11 800 et 12 000 géniteurs. De toute évidence, la situation de l'alose est alarmante sur le bassin Gironde Garonne Dordogne même si l'on constate une très légère augmentation constante et continue depuis 4 ans.

### Anguille Européenne :

En 2017, **138 606 individus** ont été contrôlés dont 90 % au niveau de la rampe spécifique de Golfech, soit la plus forte migration obtenue sur ce site depuis la mise en service en 2002.

## Le protocole silure à Golfech en 2017 :

Objectif: limiter l'impact des silures dans le dispositif de franchissement pour permettre la migration des poissons et leur éventuelle manipulation. En 2017, la vidange a été effectuée 5 fois/semaine le matin (voire le WE si nécessaire) avec une évacuation définitive et une valorisation des silures stagnant (pêcheurs pro). Par ailleurs, un système empêchant l'entrée dans le système par l'amont a été installé par EDF au niveau de la sortie du canal de transfert, sortie filmée par une caméra blue view. Les données issues de celle-ci permettent de valider les données issues de la station de comptage. 67 silures ont été capturés et valorisés sur 538 contrôlés à la passe, soit 12 %. 6 saumons ont été prédatés avant l'installation de la grille amont (info blue view) mais aucun saumon n'a été prédaté après l'installation de la grille et tous les individus sont sortis du canal de transfert rapidement.

## **Groupe Migrateurs Garonne**

Journée Bilan migrateurs Garonne 22 juin 2018 Saint-Laurent

Travaux de restauration des habitats naturels de la Garonne à Saint-Laurent, dans le cadre de Natura 2000 : présentation des enjeux et des travaux réalisés - introduction de la visite de terrain de l'après-midi

(Mathieu Beaujard, SMEAG)

Mathieu Beaujard, animateur Natura 2000 du site de la Garonne en Aquitaine au sein du SMEAG est intervenu pour présenter le premier contrat Natura 2000 réalisée en 2017 par la commune de Saint-Laurent.

L'animateur a présenté brièvement le contexte et les actions menées dans le cadre de cette animation portée par le SMEAG depuis 2013. L'année 2018 correspond à la cinquième année d'animation.

Ce site Natura 2000, constitué principalement du lit de la Garonne et de ses berges, s'étend sur 250 kilomètres de Garonne sur deux départements (Lot-et-Garonne et Gironde) et représente une surface de 6 684 Ha. Sur les 12 espèces d'intérêt communautaire, 9 sont des poissons dont 6 des poissons migrateurs (Esturgeon, Lamproie Marine, Lamproie Fluviatile, Grande Alose, Alose feinte et Saumon). Les 3 autres espèces sont la loutre d'Europe, le vison d'Europe et l'Angélique des estuaires, espèce endémique de la façade atlantique.

Les missions principales liées à l'animation sont :

- L'accompagnement des collectivités sur les projets en lien avec la Garonne. Ces projets peuvent aboutir sur des contrats ou la signature de chartes. Veille à la cohérence des projets et ainsi éviter tout impact sur le milieu (évaluation d'incidence au titre de Natura 2000),
- L'animation du volet agricole concentrée en début d'année, avec la mise en place de Mesures Agro-environnementales et climatiques pour favoriser des pratiques agricoles compatibles avec les enjeux du site. Neuf contrats ont été signés depuis 2015 pour un montant global de 130 000€ d'engagés,
- Communiquer et sensibiliser les acteurs locaux et plus largement le grand public aux richesses écologiques de la Garonne pour mieux les préserver.

Il a été proposé de réaliser cette journée bilan migrateurs à Saint-Laurent pour mettre en avant les actions portées par la commune en faveur de son patrimoine naturel. Cela permet de faire le lien entre différentes politiques étroitement liées comme celles des poissons migrateurs et de Natura 2000.

Le premier contrat Natura 2000 du site de la Garonne en Aquitaine a été signé par la commune de Saint-Laurent en septembre 2017. Il concerne la restauration et l'entretien d'un atterrissement de 3Ha situé dans le lit mineur de la Garonne ainsi que de la ripisylve (végétation rivulaire).

Il a été proposé de réaliser un contrat dans le but de préserver un habitat d'intérêt communautaire situé sur l'atterrissement, de remobiliser les sédiments favorisant la dynamique fluviale et de restaurer la continuité écologique (trame verte) avec la restauration de la Ripisylve sur 200 mètres.

Ces travaux ont été menés en étroite collaboration avec la DDT47 qui avait déjà prévu, dans son planning de travaux sur le Domaine Public Fluvial, d'intervenir sur cet atterrissement. Un diagnostic porté par le SMEAG a permis d'affiner le plan d'actions et de prendre en compte les préconisations à prendre en compte pendant la phase travaux.

La phase 1 correspondant à la dévégétalisation de l'atterrissement, la remobilisions des sédiments et à l'arrachage de la Jussie (20m3) a duré une dizaine de jours en octobre 2017. Le montant de ces travaux portés par l'Etat représente 37 320€.

La phase 2 concerne la restauration de la ripisylve avec la plantation d'espèces d'arbres et d'arbustes adaptées aux bords de Garonne. Ainsi 200 mètres ont été restaurés avec plus de 130 plants. La partie haute a été plantée avec les écoliers de la commune.

La phase 3 débutera cette année avec l'entretien par la commune de l'atterrissement et de la ripisylve sur 4 ans (2018-2021).

Le coût du contrat (phase 2 + phase 3) représente une somme de 13 655 €. La commune réalisant l'entretien en régie sera indemnisée sur barème et recevra 10 680 € d'aides sur 4 ans.

Une note détaillée présentant en détail le projet, jointe à ce compte rendu, a été diffusée aux personnes présentes.

Une visite sur le terrain a été programmée dans l'après-midi afin de montrer le résultat des travaux entrepris dans le cadre de ce projet. Malheureusement, avec l'importante hydrologie de la Garonne pour ce mois de juin, l'atterrissement était encore sous l'eau. Néanmoins, cette visite a permis de présenter le projet, les difficultés rencontrées et de répondre aux interrogations des participants.

## **Groupe Migrateurs Garonne**

Journée Bilan migrateurs Garonne 22 juin 2018 Saint-Laurent

Annexe: liste des participants